



# Municipalité de Saint-Aimé

Aux contribuables de la Municipalité

## AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 404-2024 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ

**AVIS PUBLIC** est donné, par la soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Aimé, de l'entrée en vigueur du Règlement numéro 404-2024 sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Aimé, adopté lors de la séance ordinaire tenue le **5 février 2024**.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal sis au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé, du lundi au jeudi aux heures régulières d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Saint-Aimé, ce **6 février 2024**.

Karine Lussier  
Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Aimé, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le **6 février 2024**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **6 février 2024**.

Karine Lussier  
Directrice générale et greffière-trésorière